



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lutte contre le racisme

Question écrite n° 5617

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dérives anti-israéliennes et antisémites constatées dans l'université Paris-VIII, les 25, 26 et 27 mars 2003. Les dérapages constatés à cette occasion se renouvellent assez souvent par des attaques incessantes contre l'État d'Israël. Il conviendrait donc d'être particulièrement attentif car cette situation ne donne pas lieu au droit de réponse des étudiants qui souhaiteraient défendre une thèse opposée. Il lui demande donc quelle action elle compte mener pour assurer l'équilibre d'information sur ce sujet dans cette enceinte universitaire.

### Texte de la réponse

Aucun propos ou dérive anti-israélien ou antisémite dans l'enceinte de l'université n'a été signalé aux services. En tout état de cause, de tels comportements, si toutefois ils étaient avérés, seraient évidemment condamnés avec la plus grande fermeté. Les 25, 26 et 27 mars 2003, avait été organisée une manifestation culturelle dans le hall de l'université Paris-VIII. Si cette exposition a pu en son temps donner lieu à des désordres, il y a été immédiatement mis fin par le président en fonction à cette date. De tels troubles ne se sont depuis lors pas reproduits.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5617

**Rubrique :** Droits de l'homme et libertés publiques

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 octobre 2007, page 5919

**Réponse publiée le :** 12 février 2008, page 1214